

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.  
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

## LE DJEBEL ONK

L'adjudication est fixée au 16 septembre

OUI, MAIS...

Dans notre dernier numéro, un paquet de composition est resté sur le marbre, nous tenons à le reproduire avec quelques commentaires.

Nous disions :  
« Elle avait un droit de préemption (la Compagnie de Gafsa) qu'elle n'eût garde de faire valoir, car il y eût à propos de cette adjudication d'Ain-Moularès, toute une histoire sur laquelle nous ne tenons pas à revenir, car cela ne servirait de rien aujourd'hui. Ce gisement devait apporter un trafic important au port de Sousse ainsi qu'à la ligne de chemin de fer qui allait coûter un nombre respectable de millions, mais Gafsa s'en tint strictement aux clauses et conditions du cahier des charges qui prévoyait un tonnage minimum de 250.000 tonnes par an, qu'elle n'eût garde de dépasser, ce qui fit perdre des centaines de milliers de francs de redevances au Gouvernement et aux chemins de fer et au port de Sousse un tonnage sur lesquels ils étaient en droit de compter d'autant plus que la construction de la voie ferrée avait largement dépassé les prévisions de dépenses des ingénieurs.

Si d'aventure l'adjudication devait rester à « Gafsa », le Gouvernement algérien ferait bien de stipuler le tonnage annuel, qui doit être exporté, sinon il sera « refait » comme nous le fûmes avec Ain-Moularès.

Paul Lafitte, dans le « Petit Matin », croit naïvement que Gafsa ferait passer le phosphate du Djebel-Onk par Sousse qui se trouve à « 200 » kilomètres de cette ville, alors qu'il y en aurait 300 par Bône.

Erreur, erreur, cher confrère, le Djebel-Onk se trouve à peu près à égale distance des deux ports de Sousse et de Bône, seulement il y a une centaine de kilomètres à construire d'un côté et soixante de l'autre, mais nous demandons tant de millions pour mettre la ligne de Sousse en état que la dépense à engager par Bône n'est pas supérieure.

Et puis, vraiment, pour gagner du temps, peut-on enlever à un port un tonnage qui lui manquerait un jour et le ferait passer du troisième rang au sixième.

Soyons tunisiens, c'est entendu, mais à bon escient.

Quand nous réclamions la sortie du « minéral de fer » de l'Ouenza ou du Bou-Khadra pour Bizerte, c'était en vue de la défense nationale, car on parlait de créer des hauts fourneaux à Bizerte même et non pour donner du trafic à notre grand port militaire.

Les phosphates sont des engrais, laissez-les donc à Bône; leur port naturel, et plus longtemps l'exploitation sera retardée, plus longtemps nos petites exploitations pourront vivre, car le jour où le Djebel-Onk viendra s'ajouter aux phosphates marocains d'El-Boroudj et des Abda dont Saff sera le port d'évacuation et où, dimanche, 10 août, on procédait, devant une foule accourue de tous les points du Maroc, à la pose du premier bloc du quai des phosphates, évidemment qui fit dire à l'un des orateurs « que Saff sera le « second » port du Maroc, grâce aux phosphates. »

Et un autre orateur, M. Lebert, président de la Chambre Mixte de Saff prononçait ce discours plein d'espoir et de lyrisme :

« Lorsqu'Hannon, voguant sur les côtes africaines, eut reconnu la sécurité de notre baie, il ordonna le débarquement des légions phéniciennes et c'est ainsi, prétend un auteur ancien, que Saff fut créée sous le nom de Sophia et incorporée au domaine colonial des Carthaginois. La Phénicie était alors à l'apogée de sa grandeur et Sophia devint une ville des plus riches et des plus florissantes, grâce à sa situation privilégiée et au commerce important qui s'y exerçait. Saff, dès ce moment, était marquée d'une pierre blanche et, si les hommes d' alors n'avaient que leur courage et leur force pour lutter contre les éléments, le génie humain a doté ceux

d'aujourd'hui d'un outil moderne qui assurera la prospérité de toute une région.  
« C'est une des étapes dans la construction de notre port que nous célébrons aujourd'hui et c'est sans doute l'étape la plus importante, parce qu'elle est la consécration d'une politique économique judicieusement étudiée. Quand en juin 1923, M. Urbain Blanc, délégué à la Résidence Générale, lançait la première pierre d'une jetée qui atteint aujourd'hui près de 1.000 mètres, nous ressentîmes tous, au moment où les flots, furieux d'être bravés, se refermaient en écumant sur ce bloc, amorce d'un travail dont nul n'ignorait l'importance, nous ressentîmes tous une sorte de soulagement conséquent à l'appréhension d'un désir que l'on craint de ne voir se réaliser. Nous venions d'avoir alors la certitude que l'on nous faisait un port et nos espoirs ne sont point déçus. Des circonstances heureuses nous favorisent. La grande jetée s'allonge. Des épis se construisent. Des terres-pleins se préparent et, il y a quelques instants à peine, la première pierre du môle aux phosphates a été immergée.

« C'est donc maintenant que commence le grand port. C'est à présent que nous sommes certains des avantages que nous en retirerons : diminution du prix du fret, réduction des taxes d'acconage ainsi que des primes d'assurance, suppression des surestaries. C'est un essor nouveau donné à notre ville et à notre région. C'est la liaison facile avec la Métropole. C'est, en un mot, la prospérité retrouvée. Circonstances heureuses peut-être, mais surtout résultat de l'examen des ressources économiques de la région et de ces possibilités.

« Ce n'est donc pas sans raison que le Gouvernement se décide de transformer l'abri à barcasses de 1923 en port secondaire en 1930. Riche déjà par l'importance de ses cultures céréalières, l'interland de Saff n'aurait cependant pas justifié des travaux de cette importance, mais les richesses de son sous-sol, ses mines et, plus particulièrement, les phosphates dont l'exploitation est commencée à Louis-Gentil, nous rangeront immédiatement derrière notre grande sœur aînée, Casablanca, que nous saluons ici en la personne de son distingué président de la Chambre de Commerce, notre ami M. Croze.

« Nous voici donc maintenant, Messieurs, devant des réalités. Saff sera doté d'un port moderne avec tout l'outillage nécessaire à son fonctionnement et, au premier rang, une ligne ferroviaire à voie normale dont les travaux, déjà en cours, seront vraisemblablement terminés vers 1933. Ce sera l'époque où les phosphates commenceront à se déverser dans les navires.... »

Donc, dans trois ans, aux deux millions de tonnes d'El-Boroudj viendront s'ajouter ceux des Abda.

Qu'allons-nous devenir, ou plutôt que vont devenir nos petites exploitations dont les tonnages sont si insignifiants qu'il vaut mieux ne pas les citer ?

Oui, que vont-elles devenir ?  
Que transporteront nos chemins de fer qui ont déjà à soutenir une concurrence redoutable avec les camions-autos ?

Nous n'osons y songer, mais nos gouvernants devraient dès maintenant étudier sérieusement la question et régler la production non dans le sens d'une restriction ou, si l'on préfère, d'un malthusianisme, mais afin que chaque colonie ait un tonnage déterminé; en un mot, il faudrait créer un office du phosphate qui serait chargé de faire la répartition des commandes entre les compagnies exploitantes.

Evidemment, cette solution ne plairait pas à tout le monde, mais nécessité n'a pas de loi.

J. S. P.

### BULLETIN

#### Le nouveau statut de la Banque de l'Algérie et la Tunisie

Le nouveau statut consécutif à la stabilisation du franc à quatre sous — pauvre franc ! — est, paraît-il, imposé à la Banque de l'Algérie, qui y trouve son compte, on peut nous croire sans peine.

Les Délégations algériennes entendent naturellement, elles aussi, tirer parti de

la situation et réclament une augmentation de prêt sans intérêt de 30 à 50 millions.

Et la pauvre petite Tunisie, qui reçoit actuellement six millions, en recevrait dix !

Pourquoi pas le tiers de 50 millions, soit 16.666.665 francs, ce qui serait logique ?

Mais M. Antonelli, député, rapporteur du projet, a demandé plus encore pour l'Algérie :

D'abord les 50 millions sans intérêt, plus cinq millions par tranche de 200 millions d'augmentation de la circulation fiduciaire, plus un minimum de redevance annuelle de 10 millions.

Tout cela était accepté quand M. Jules Cuttoli, député de l'Algérie intervint à la Commission des Finances pour demander 80 millions d'avances sans intérêt au lieu de 50 pour l'Algérie.

Et le projet est resté accroché à la Chambre jusqu'à la rentrée ou à la Noël.

Quant à la Tunisie, naturellement, il n'est pas question d'augmenter ses dix millions.

C'est bien assez pour elle.

Et elle n'a pas de député pour réclamer la part qui devrait lui revenir logiquement.

Notre tuteur, M. Briand, est bien trop absorbé par d'autres questions pour s'occuper de ces petites choses.

Alors ?

Alors, nous restons « chocolat », nous n'avions qu'à ne pas nous mettre à la remorque de l'Algérie.

Si cela n'avait dépendu que du Résident Général M. Alapetite, pour qui nous avons la plus haute estime, bien sûr que notre situation serait toute autre, ...comme au Maroc.

Mais à quoi sert de gémir ?

Tâchons donc, puisque le projet est toujours dans la main du juge, c'est-à-dire du Parlement de faire entendre notre voix qui, peut-être, ne tombera pas dans l'oreille de sourds.

L. de P.

L'abondance des matières et de la publicité nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite du PACTE DE ROME : l'Italie et sa morale.

#### La comédie de la hausse du pain

Quand le blé baisse, dit la « Voix de la Terre », le fougueux organe du parti agraire, qui sait se faire entendre des dirigeants du pays, la taxe se fait tirer l'oreille et est, en fait, frappée de paralysie. Durant les huit mois où les cultivateurs ont livré leur blé à des cours qui les mettaient en perte, on ne s'en est guère aperçu sur le prix du pain. Et puis, à ce moment-là, la presse — il y avait baisse — était silencieuse.

Mais la spéculation ayant quelques raisons d'instaurer la hausse à marché à fond, les cours du blé se sont élevés et le prix du pain, plus vite encore.

Aux heures de baisse, d'ailleurs, le producteur se ruinait; meuniers et boulangers, eux, continuaient à faire leurs affaires, car la taxe est établie pour assurer aux uns et aux autres leurs frais généraux et leurs bénéfices. Quand en sera-t-il ainsi pour les paysans ?

Aux heures de hausse, meuniers et boulangers, précipitent le mouvement, s'assurant un petit bénéfice complémentaire. L'argent est si bon à toucher !

La presse, elle, est déchaînée; déjà, elle annonce le pain à 4 francs ! Ces petits trucs-là sont toujours bons. Le lecteur, tout imbibé à cette idée, est heureux quand son boulanger lui dit : « Hein, vous savez, le pain va être à 4 francs, et, voyez, je ne vous augmente que de deux sous ! Est-ce gentil ? »

\*\*

Si le boulanger n'augmente le prix de son pain que de deux sous, il n'y a pas grand mal, mais, à côté le minotier entend lui aussi tirer parti de la situation — et quel parti ! — sur tout ce qu'il fabrique dans son moulin.

Ainsi, par exemple, quand le blé valait 120 francs, la criblure était cotée 60 francs les 100 kilos.

Et du jour au lendemain celle-ci est passée à 100 francs, ainsi que le prouvent les factures du trio Koskas, Bami et Soria, dont la minoterie se trouve à La Soukra.

Cela fait du jour au lendemain une

augmentation de 40 francs par quintal. C'est jolii.

Avec de pareils bénéfices on peut se payer les plus grands hôtels de la ville et les plus beaux immeubles, n'est-ce pas M. Bami.

Mais où est le commissaire chargé de mater la spéculation ?

Ah ! les s....., nous disait l'un de leurs clients, de spéculer ainsi sur une marchandise aussi pauvre.

Avait-il tort ?

## Echos & Nouvelles

### DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous avons appris avec un bien vif plaisir la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre confrère, M. Charles Omessa, dont les chroniques dans la presse parisienne, sont très remarquées.

Le nouveau chevalier est le fils de notre vieil ami, M. Pierre Omessa, délégué au Grand Conseil, officier de la Légion d'honneur au titre militaire, à qui nous adressons, ainsi qu'à son fils, nos sincères félicitations.

— Nous félicitons aussi notre ami le général Slim Dziri, qui, au cours du voyage triomphal de S. A. le Bey en France, a reçu également la croix de la Légion d'honneur, méritée pour son attachement et son dévouement à la France.

— La même distinction a été accordée au commandant Ivaldi, des douanes métropolitaines.

Celui-ci est le fils de Mme Veuve Ivaldi, bien connue en notre ville, et le frère et beau-frère de Mme François Portelli et de notre confrère du « Journal de Tunis », maire de Tabarka.

Nos félicitations très vives.

### A L'OFFICE POSTAL

Pendant l'absence de M. Dupont, directeur de l'Office Postal, l'intérim est assuré par le très sympathique M. Crouzet, directeur du Service Télégraphique, et ce service par M. Prandeau, inspecteur.

Il coule de source que l'absence d'un directeur n'arrête pas les projets en cours; or, en juin dernier, l'honorable M. Crouzet le sait-il, la « Dépêche Tunisienne » annonçait comme devant avoir lieu à très brève échéance l'adjudication de la poste de Saint-Germain, dont les travaux devaient commencer avant la fin juillet.

Nous sommes presque à la fin août sans que rien n'ait été fait jusqu'à présent aussi les Saint-Germinois se deman-

dent si l'on ne s'est pas moqué une fois de plus d'eux, et seraient heureux si le Directeur intérimaire de l'Office Postal faisait procéder à l'adjudication de leur bureau de poste.

HYMENEE

Mme et M. Bellino, industriel, ancien vice-président de la Municipalité d'Hamman-el-Lif et Mme et M. Claretton, commissaire de Police, nous font part du mariage de leurs enfants Simone et Robert qui sera célébré en la Primatiale de Carthage, le 28 courant, à 17 heures.

En cette heureuse circonstance, nous formons des vœux bien sincères pour le bonheur des futurs époux et adressons nos amicales félicitations aux heureux parents.

### LE DRACHE DE JOSEPH GANOUNA

Mme Allegra Ganouna, institutrice aux Ecoles de l'Alliance Israélite, veuve de notre regretté confrère et ami Joseph Ganouna, a fait dire un drache à l'occasion de « l'anniversaire » de la mort de son cher époux.

Notre ami, étant décédé le 10 octobre, cet anniversaire avait lieu de nous surprendre, mais il paraît que l'année mortuaire israélite n'est que de dix mois, ce qui explique ce drache le 10 août.

Qu'elle veuille bien croire à la part que nous avons prise à sa douleur que nous savons très vive, car elle a perdu un époux qui ne vivait que pour elle et ses enfants.

### FROH PUDOR !

Cachez ce sein

Que je ne saurais voir.

disait Tartufe.

Notre bon confrère la « Tunisie Française » s'élevait ces jours-ci contre ce qu'il appelle une « exhibition déplacée », parce qu'une jeune, charmante et accorte jeune femme prenait gaîment son bain de mer revêtue d'un simple caleçon d'homme lui arrivant aux hanches.

Où était le mal ?  
Et pourquoi l'homme pourrait-il se baigner avec un caleçon bas et la femme non ?

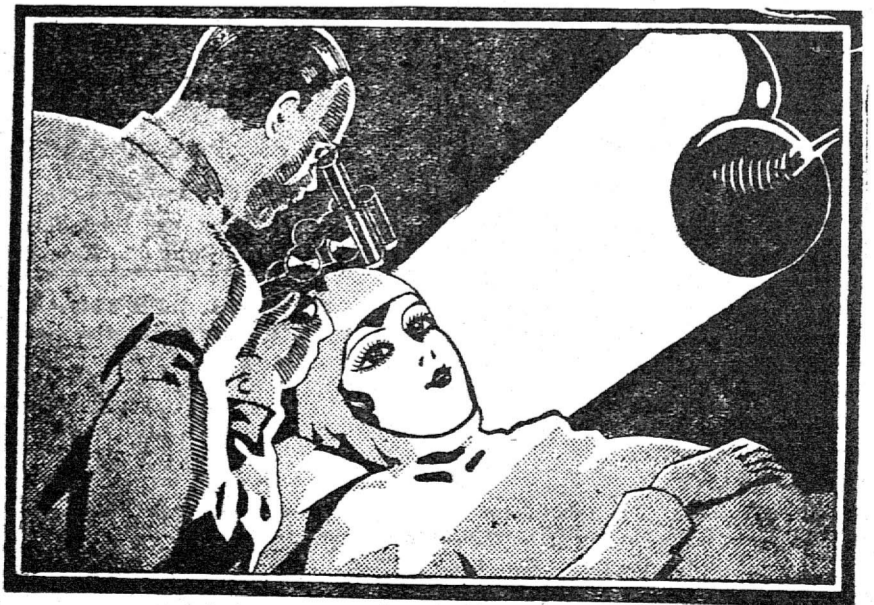
A cause des seins, peut-être !  
Et si ça lui plaît à elle de montrer ses nichons, pourquoi vouloir qu'elle les cache ?

Laissez donc, cher confrère, cette baigneuse et les autres, libres de se vêtir comme elles l'entendent avec des caleçons bas ou des maillots blancs ou chair très ouverte qui sont, à coup sûr, plus provoquants que les premiers.

Les habitués des plages de Saint-Germain ou d'Hamman-el-Lif ne nous contrediront certainement pas

## Nouvelle Découverte Pour Faire Paraître Les Femmes Jeunes

Due au PROFESSEUR Dr STEJSKAL de la Faculté de Médecine de Vienne, — dont l'autorité en dermatologie est mondialement reconnue.



ENTRE 19 ET 50 ANS

Il ne sera plus possible de dire l'âge d'une femme

Il a été maintenant prouvé par le Professeur Dr Stejskal et d'autres spécialistes notoires que votre peau peut manger; c'est-à-dire qu'elle peut absorber certains aliments spécialement préparés qui sont rapidement transformés en tissus vivants et sains. C'est ainsi qu'une peau vieillie et fanée peut rapidement se rejuvenir. Une femme de 50 ans peut facilement n'en paraître que 30 et obtenir un teint qui ferait l'admiration et l'envie de bien des jeunes filles. Dans un article récent d'un Journal Médical de Vienne, le Professeur Dr Stejskal déclare : « La crème fraîche et l'huile d'olive prédigérées combinées avec du jaune d'œuf et des extraits végétaux finement émulsionnés sont rapidement absorbés par la peau qu'elles nourrissent à l'endroit même où l'aliment est appliqué. Nous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, couleur rose, contient les éléments nutritifs extrêmement nourrissants, recommandés ci-dessus par le Dr Stejskal. Elle revivifiera et rafraîchira votre peau, d'une manière à peine croyable même en une nuit. Employez l'aliment pour la peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher et l'aliment pour la peau, couleur blanche, le matin, car chacun a une action différente. Si vous en usez de cette manière, nous garantissons d'heureux résultats dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé. Ne confondez pas les Crèmes Tokalon, aliments pour la peau, avec les crèmes de toilette ordinaires qui ne contiennent pas de véritables éléments nutritifs.



**AUX DEPARTS**

Les princes Mouneef et Hassine-bey, M<sup>r</sup> Antoine Gaubiani, avocat-défenseur et vice-président du Grand Conseil; M. Thiébaud, directeur du Comptoir National d'Escompte; M. Ahrabat, vice-président de la Municipalité; M. J. Bessis, président de la Communauté Israélite.

**LA FETE DE SAINT-GERMAIN.**

On nous dit monts et merveilles de cette fête, qui aura lieu dimanche prochain.

Aussi faut-il s'attendre à voir accourir de nombreux visiteurs, et la Compagnie Fermière Tunisienne serait bien aise de mettre assez de wagons à la disposition du public pour ne pas voir se renouveler les scènes que se sont passées l'année dernière par suite du manque de places.

**MERITE AGRICOLE**

Dans la promotion du Mérite Agricole, il nous est agréable de relever le nom de Si Chadli Okbi, Cheikh-el-Médina, et président de la Municipalité de Tunis qui est fait officier, et celle de M. du Halgouët inspecteur commercial à la Compagnie des Chemins de Fer, chevalier; ainsi que M. Ventre, négociant en céréales, et M. Mohamed Chenik, président de la Chambre de Commerce indigène.

**A tous nos sincères félicitations.****AU MAGASIN GENERAL**

Bien que nos très anciennes et cordiales relations avec les directions de MM. Signoretty et Colombe qui dataient du jour de notre arrivée en Tunisie en 1888, soit 42 ans, ne soient plus les mêmes avec la nouvelle, il nous est agréable de féliciter chaudement la Société Bartoli frères et Cie du beau geste qu'elle vient d'accomplir en créant une caisse de retraite pour ses vieux employés que l'âge, la maladie et les infirmités contraignent au repos.

Nous voudrions voir l'exemple suivi par les grandes firmes, mais malheureusement il ne le sera pas.

Encore une fois, nos sincères félicitations à la Société Bartoli qui fait un si noble usage d'une partie de ses bénéfices.

**LE « BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE »**

Nous avons reçu le « Bulletin » de notre Chambre de Commerce qui contient des éléments intéressants dont nous nous servirons à l'occasion.

**DEUIL**

Nous apprenons avec regret le décès de Si Ahmed Khéreddine, fils du Ministre de la Justice. Le défunt, dont l'état de santé laissait à désirer depuis quelque temps a succombé à Hauteville (Ain). Le corps sera ramené à Tunis où les obsèques auront lieu.

Nous présentons à S. E. Si Tahar Khéreddine l'expression de nos très sincères condoléances.

**LES « ANNALES COLONIALES ILLUSTRÉES »**

Le numéro de juillet était presque entièrement consacré à l'assistance médicale et à l'hygiène en Afrique occidentale française.

Nous avons relevé que la peste est à l'état indémique dans certaines parties de notre grande colonie, mais n'atteint que les indigènes, tandis que nos compatriotes sont victimes de la fièvre jaune.

Doux pays, comme dirait Forain s'il vit encore.

**Administration des Habous****AVIS AU PUBLIC**

Aux termes des décrets beylicaux des 25 juillet 1897 et 18 octobre 1902, la location des immeubles urbains et ruraux relevant des fondations habous publiques ou privées, gérées par des mokaddems ou cheiks de zaouia n'est valable que si elle a lieu par l'intermédiaire de l'Administration des Habous.

Or, il a été signalé à la Djemâa qu'un mokaddem a donné en location un hennir, directement sans passer par son canal alléguant en fait d'excuse son ignorance de la loi tout autant que la pénurie de demandes de location.

Cette excuse, n'ayant pas été jugée valable, la Section d'Etat a été saisie de l'irrégularité commise.

L'autorité supérieure, indépendamment des sanctions prises à cet égard, a demandé de prendre toutes les mesures de précaution et d'apporter tout le contrôle voulu afin d'éviter à l'avenir le retour de pareils agissements.

En conséquence, l'Administration des Habous rappelle au public les décrets susvisés et le met en garde contre toute location consentie directement par les mokaddems ou cheiks de zaouia sans enclenchement de la Direction des Habous.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

**ANIS BERGER**

Claude Berger et Cie — Marseille

Aperitif Anisé

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

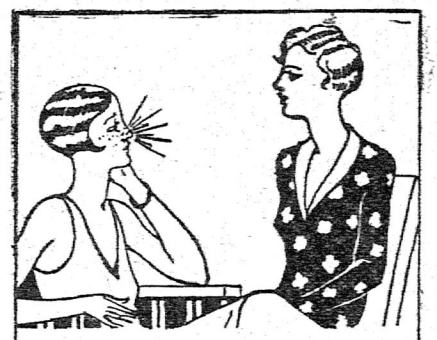
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires

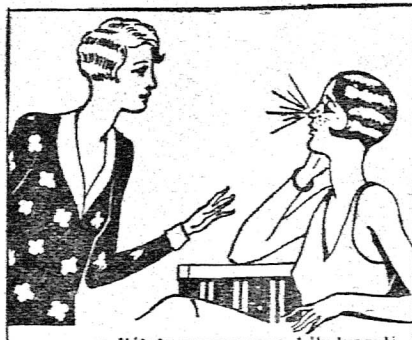
4, Rue de Flandres — TUNIS

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés.

**COMMENT FAIRE POUR ETRE ADMIREE EN DANSANT**

1 « Danser est beaucoup pour moi dans la vie, Simone, mais je transpire si facilement et j'ai toujours un teint si horrible que Jacques se moque toujours de mon nez brillant. »



2 « J'étais comme vous, Lily jusqu'à ce que j'emploie cette nouvelle Poudre de Riz à la Mousse de Crème. Maintenant je peux danser dans une salle de bal surchauffée, sans jamais avoir un nez brillant. »



3 « Simone, a toujours quantités d'hommes autour d'elle. Je me demande si c'est à cause de son teint. J'essaierai moi-même ce soir cette nouvelle Poudre à la Mousse de Crème, pour voir comment elle agit. »



4 « Lily, vous êtes ravissante ce soir. Je ne puis m'empêcher de regarder votre teint merveilleux. Tous les jeunes gens attendent pour danser avec vous, mais accordez-moi au moins une dernière danse. »

**ESSAYEZ CE MOYEN NOUVEAU ET FACILE DE FAIRE TENIR VOTRE POUDRE TOUT LE LONG DU JOUR**  
en dépit d'un vent violent et d'un temps pluvieux et malgré la transpiration provoquée par le golf, le tennis ou la danse.

LA POUDRE TOKALON contient de la Mousse de Crème mélangée scientifiquement suivant un procédé breveté avec la poudre aëriée la plus fine. — Un teint merveilleux pour quelques francs seulement.

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN**

Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**Administration des Habous****CONSTITUTION A ENZEL**

Le jeudi quatre septembre mil neuf cent trente dix-sept rabia-ettani mil trois cent quarante-neuf, à neuf heures du matin, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, il sera procédé à la cession à enzel, aux enchères publiques des parcelles de terre situées à Saniel-Sidi-M'hamed Khaznadar (La Marsa), la désignation suit :

- Numéros des parcelles du lotissement :
- Lot N° 38 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.533 francs;
  - Lot N° 39 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.752 francs;
  - Lot N° 40 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.752 francs;
  - Lot N° 41 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.533 francs;
  - Lot N° 42 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.752 francs;
  - Lot N° 43 : superficie, 375 mètres carrés. Mise à prix : 3.375 francs;
  - Lot N° 45 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.314 francs;
  - Lot N° 46 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.314 francs;
  - Lot N° 47 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.314 francs;
  - Lot N° 48 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.314 francs;
  - Lot N° 49 : superficie, 219 mètres carrés. Mise à prix : 1.752 francs.

Pour prendre connaissance des clauses et conditions du cahier des charges, il y a lieu de s'adresser au Bureau Foncier N° 28 de l'Administration des Habous et pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. El Hadj Abdel Aziz, gardien, à la Sania indiquée ci-dessus, les samedi et lundi de chaque semaine de 14 h. à 18 heures de l'après-midi.

ser à M. El Hadj Abdel Aziz, gardien, à la Sania indiquée ci-dessus, les samedi et lundi de chaque semaine de 14 h. à 18 heures de l'après-midi.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

**Grande Pharmacie du Marché**  
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85  
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.  
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

**Grand Hôtel & Grand Hôtel de France**  
8, rue Léon Roches  
**TUNIS**

Encourante Ascenseur  
2 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout

**Grand Hôtel St-Georges**  
Chauffage central — Eau courante

**Souffle du Zéphyr**  
MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer  
Jardin - Terrasse - Eau courante  
JEYMON & Cie, Propriétaires



**EAU DE COLOGNE**  
TRIPLE EXTRAIT

**Administration des Habous****CONSTITUTION A ENZEL**

Le jeudi onze septembre mil neuf cent trente dix sept rabia-ettani mil trois cent quarante-neuf, à neuf heures du matin, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, il sera procédé à la cession à enzel, aux enchères publiques des parcelles de terre situées à Saniel-Sidi-M'hamed Khaznadar (La Marsa), dont la désignation suit :

- Numéros des parcelles du lotissement :
- Lot N° 51 : superficie, 230 mètres carrés environ. Mise à prix : 1.610 francs;
  - Lot N° 52 : superficie, 230 mètres carrés. Mise à prix : 1.610 francs;
  - Lot N° 53 : superficie, 230 mètres carrés. Mise à prix : 1.610 francs;
  - Lot N° 54 : superficie, 230 mètres carrés. Mise à prix : 1.610 francs;
  - Lot N° 55 : superficie, 230 mètres carrés. Mise à prix : 1.610 francs;
  - Lot N° 56 : superficie, 230 mètres carrés. Mise à prix : 1.955 francs;
  - Lot N° 57 : superficie, 229 mètres carrés. Mise à prix : 1.832 francs;
  - Lot N° 58 : superficie, 227 mètres carrés. Mise à prix : 1.816 francs;
  - Lot N° 59 : superficie, 220 mètres carrés. Mise à prix : 1.760 francs;
  - Lot N° 60 : superficie, 214 mètres carrés. Mise à prix : 1.712 francs;
  - Lot N° 61 : superficie, 209 mètres carrés. Mise à prix : 1.672 francs;
  - Lot N° 62 : superficie, 205 mètres carrés. Mise à prix : 1.743 francs.

Pour prendre connaissance des clauses et conditions du cahier des charges, il y a lieu de s'adresser au Bureau Foncier N° 28 de l'Administration des Habous et pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. El Hadj Abdel Aziz, gardien, à la Sania indiquée ci-dessus, les samedi et lundi de chaque semaine de 14 h. à 18 heures de l'après-midi.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

**Raymond Valensi**

INGÉNIEUR ARCHITECTE

TUNIS — 32, Rue de Russie — TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Rue Al-Djazira, 41

**VÊTEMENTS J. BELL**

V. DARVAUX réunit  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insignes

**Placement Or**

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

**Maisons recommandées**

Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine répétée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Menoro et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D<sup>r</sup> Gu mod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie — en face la Poste, Tunis.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris » Avenue de France, Tunis — Brani Frères et Cie, propriétaires.

Artificiers — Ancienne maison Pionessa Père et Fils, Louis Pionessa Fils, successeur, rue de Bretagne — Tunis.

Grand Hôtel de France — 1<sup>er</sup> ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sous-sé-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. GORSE, BASCONE et MUSCAT

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences: Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Matruh, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferry Yv, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**

LEPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS  
Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2

**Banque Franco-Tunisienne**

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

**Compagnie de Navigation Mixte**

Cie Touache — Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

**Office Français Immobilier & Commercial**

« ASSURANCES » (8<sup>e</sup> ANNÉE)  
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**Restaurant du Japon**

G. FIORINI (Propriétaire)  
— 7, Rue Amleor — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Raviole et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et Brevets de A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs. Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

**L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS****« Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat  
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE  
Tél. : 50 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

**Société Générale**

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann  
Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS  
Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques — sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**GARAGE VICTORINE**

12, Rue de Vesoul

**Machines Agricoles**

R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés  
TUNIS — 90, Rue de Portugal — TUNIS  
COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE  
Catalogues et renseignements franco sur demande  
Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Téléph. : 1.74

**AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2 rue Pillet-Villi et 47, rue Lamite — PARIS  
S'adresser pour tous renseignements chez  
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Vallette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands  
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : S. Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

**Grande Distillerie Tunisienne**

G. & E. LICARI  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Médaillés à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil de au Concours de Paris 1900.